



PROGRAMME DU PERMIS DE CONDUIRE CATÉGORIE « B » MENTION ADDITIONNELLE « 96 » REMORQUE ET CARAVANE « B96 »

OBJECTIF

Être capable de conduire et manœuvrer un véhicule de la catégorie B, attelé d'une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et ne dépassant pas 3.5 tonnes lorsque l'addition des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque ne dépasse pas 4.250 tonnes.

CONTENU DE LA FORMATION

Hors circulation (durée 04 heures)

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant d'acquérir des savoirs et des savoirs faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.
- Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant les poids et masses, les plaques, le freinage des remorques, les rétroviseurs additionnels, les équipements obligatoires de la remorque.
- Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble : signalisation spécifique, utilisation des voies, chargement : répartition et arrimage.
- Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ : « état du véhicule tracteur : freins, suspensions, dispositif d'attelage) état de bon fonctionnement des feux, état de pression des pneumatiques. Réalisation d'exercices d'attelage et de dételage Réalisation d'exercices de maniabilité

Circulation (durée 03 heures)

- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit du véhicule.
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération Connaître les situations présentant des difficultés particulières

LES MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours -Piste privée - 1 véhicule-école attelé d'1 remorque.

LES MOYENS D'ENCADREMENT

Formateur titulaire du BEPECASER et/ou Titre Professionnel ECSR ET SPECIALISATION POIDS LOURDS.

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME

- Bilan de la prestation établi par le formateur accompagné de Conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble
- Utilisation des feuilles de présence

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de suivi.

PUBLIC VISE

Personne âgée au minimum de 18 ans.

DUREE DE LA FORMATION / MANŒUVRES ET CIRCULATION

7 H

PRE REQUIS

Avoir 18 ans.

Être titulaire du permis catégorie B en cours de validité.

CENTRE DE FORMATION

ECS_76 74 Boulevard des Belges - 76000 ROUEN
N° d'activité : 23760250876
N° SIRET : 339 192 924 000 19
N° AGREMENT : E2407600170
Lieu de formation : SAINT JEAN DU CARDONNAY 76150

ORGANISME CERTIFIE QUALIOPI 7 JUILLET 2024 CERTIFICAT N°02 908 VALABLE JUSQUE 06 / 07 / 2027

ECS76

74 Boulevard des Belges 76000 Rouen (agrément E 240760 0160) Tél : 02 35 98 40 40
44, rue de l'église, 76150 Saint-Jean du Cardonnay (agrément E 240760 0170) 02 32 96 72 05
SARL ECOLE DE LA ROUTE au capital de 15 245 Euros – SIREN 339 192 924
Formation Continue 23 76 025 0876

E-mail : rouen@ecs76.com

Site internet : <https://ecs76.fr>